



**ARBONAUTES**

**EXPERTISE ET GESTION FORESTIÈRE**

**EXPERTISE ARBORICOLE**

416 AVENUE DU M<sup>al</sup> DE LATTRE DE TASSIGNY

TOCTOUCAU – 33600 PESSAC

FR : 06 87 99 48 63

BG : 06 21 84 24 82

CONTACT@ARBONAUTES.COM

## ATTESTATION

Je soussigné Benoît GAYAUD, Expert Forestier agréé par le CNEFAF sous le numéro EF 4199, Membre d'EFF, domicilié ARBONAUTES SELARL, 416 avenue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny – 33600 PESSAC, atteste avoir réalisé le 17 avril 2025 l'examen sanitaire et sécuritaire des arbres du parc d'activités acrobatiques en hauteur « le Parc de l'Aventure » à Vendays Montalivet (33).

À l'issue de l'examen nous attestons que l'ensemble des arbres portant des agrès est en bon état sanitaire et offre les conditions de sécurité propres à l'usage qui en est fait, sous réserve d'application des préconisations du rapport d'expertise 2025.

Cette attestation est valable dix-huit mois à compter de la réalisation de l'examen hors l'occurrence d'évènement météorologiques exceptionnels, intempéries de forte intensité ou de direction inhabituelle, inondation, émergence d'un problème sanitaire inexistant à la date de l'expertise ou la modification de l'environnement immédiat des arbres *a posteriori*. L'examen ne saurait être étendu aux éléments non observables à la date de l'expertise.

Fait à Pessac, le 18 avril 2025,  
Pour servir et valoir ce que de droit.

**BENOÎT GAYAUD**



**EXPERT FORESTIER**